

PRIX DE L'ABONNEMENT
 pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
 16 francs pour trois mois,
 22 francs pour six mois,
 44 francs pour l'année.
 Hors du Département, 1 f. de plus par trimestre.

Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

On s'abonne gratuitement tous les Articles, Lettres
 ayant un but d'utilité publique et revêtus
 de signatures connues.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :
 A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1er.
 A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DENUNCQUES, rue Lepelletier, 5.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 14 JUILLET 1846.

Il n'est sorte d'intrigues que le pouvoir ne mette en œuvre pour obtenir dans les prochaines élections cette chère majorité qui l'a soutenue depuis six ans. Vous avez lu sa circulaire aux préfets; colorée d'un vernis de respect pour la liberté des consciences, elle est destinée à tromper ceux qui, disposés à croire à l'honnêteté de ce pouvoir, se paient de mots. Pour juger de ce qu'elle veut, regardez ce qui se passe en ce moment autour de nous; ce ne sont que promesses d'un côté, que menaces de l'autre; la corruption sous toutes les formes, étalée avec une audace qui n'avait pas encore atteint ce degré. Le ministre de l'intérieur a dit aux préfets: *Il importe que chacun fasse son devoir dans cette lutte décisive. Ces messieurs ont parfaitement compris, et il faut leur rendre cette justice qu'ils le remplissent avec un zèle capable de leur mériter les éloges de celui qui le leur a tracé.*

Les électeurs sont appelés à la préfecture, circonvenus de toutes manières. On met en jeu les intérêts matériels; ce qui est refusé opiniâtement, il y a un mois, comme impossible, aujourd'hui offert ou promis avec une complaisance sans bornes; ce qui était regardé comme immoral et défendu comme tel devient tout-à-coup une chose fort naturelle et sur laquelle l'administration ne chicanera plus. Les difficultés administratives sont mis au néant; les procès-verbaux de délibération sont mis au néant; les préfets ont leurs poches pleines de promesses d'ordonnances royales qui accablent les concessions demandées; les députés conservateurs sont munis de lettres du ministre des travaux publics dans lesquelles on promet des fonds pour toutes les entreprises; les commissaires de police sont en campagne, quêtant des suffrages, cherchant à effrayer les électeurs de l'opposition sur les résultats de leurs votes. Il ne s'agit pas de politique, ma foi! mais d'intérêts particuliers, mais d'argent, le moins honorable de tous les mobiles. Voilà ce qui se fait en ce moment par toute la France, ce dont nous sommes témoins à Lyon. Si c'est respecter l'indépendance des consciences, si ce n'est pas là employer la séduction, il faut convenir que M. le ministre de l'intérieur et les préfets ne s'entendent guère sur la valeur des mots. Mais non, tous se comprennent parfaitement, et la circulaire ministérielle pouvait se résumer en deux mots: *trionphez à tout prix!*

Ils y feront tous leurs efforts; il y a deux langages: l'un, qui est celui des communications rendues publiques par les feuilles officielles ou gouvernementales, qui ne trompe que les niais; l'autre, qui est celui des lettres confidentielles; puis, si, dans la vérification des pouvoirs, l'opposition signale des faits de corruption, le ministre se drapera dans sa circulaire immaculée, et les rejettera sur un zèle mal entendu des fonctionnaires. Il est vrai qu'il ne destituera pas les maladroits qui n'auront pas assez voulu leurs menées; mais ce serait être exigeant que de vouloir le contraire et se priver des loyaux services d'hommes qui ont voulu faire triompher des principes de gouvernement qui peuvent le mieux répondre aux besoins de notre temps et de notre pays, selon les expressions de la circulaire.

Une des manœuvres les plus habilement calculées est celle qui consiste à faire dire que le cabinet a compris la nécessité d'entrer dans une voie de réforme et de modifier le système suivi depuis six ans. Oui, ils l'osent. Il y a dans la presse parisienne une feuille conservatrice, dévouée au château, rédigée avec un art capable de donner le change aux hommes qui ne réfléchissent pas assez mûrement aux affaires publiques; elle a souvent depuis quelques années attaqué M. Guizot; elle avait deux motifs pour cela: d'abord, elle eût désiré le remplacer par M. Molé; en second lieu, elle veut se donner un certain air d'indépendance, et se concilier l'abonnement des conservateurs modérés, qui sont tout fiers de pouvoir dire qu'ils ne répugnent pas à de sages progrès mûrement calculés et lentement obtenus.

Mais le moment difficile arrivait, les chambres étaient dissoutes, les électeurs convoqués; il fallait se prononcer pour ou contre la politique ministérielle, combattre ou appuyer le cabinet Guizot. Elle a mis trois jours à faire sa conversion; Escobar n'est pas plus habile. Tout d'abord M. Guizot est un grand ministre, d'un immense talent, n'ayant pas d'égal à la tribune, qui a relevé la France aux yeux de l'étranger, par cela seul que son pouvoir dure depuis six ans; toutefois, elle ne verrait pas de mal à ce que les électeurs choisissent des représentants d'un caractère plus ferme et dans des positions moins dépendantes. Se charge qui pourra d'expliquer comment des hommes indépendants pourraient soutenir M. Guizot, ce n'est pas son affaire; mais attendez la fin. Le lendemain elle imprime la fameuse circulaire; elle n'a que des louanges à lui donner: le ministère a enfin compris que la politique d'immobilité a assez vécu, que le temps d'une politique nouvelle, d'une politique d'initiative réglée par la prudence et s'appuyant sur la publicité, est arrivé. C'est tout ce que nous demandons, dit-elle. C'est être peu exigeant.

Le lendemain encore, nouveau pas; ce qui était en doute la veille est aujourd'hui certain; le ministère a compris qu'une immobilité de six années est une halte qui a assez duré, qu'il y a des réformes utiles qu'on ne doit pas ajourner indéfiniment, des périls lointains qu'il est prudent de prévoir, des questions graves qu'il ne faut pas laisser s'aggraver; la question d'Afrique sera envisagée sous un autre point de vue, l'avènement de lord John Russell rend à M. Guizot toute sa liberté; s'il a trop souvent cédé à l'Angleterre, enchaîné par son intimité avec Robert Peel, il sera fort, ferme et énergique avec le nouveau cabinet anglais dont il n'est pas l'ami et auquel il ne doit aucun ménagement; il aura d'autant plus de liberté que lord Palmerston en aura moins, parce que son caractère et son esprit n'inspirent point de confiance, même à ses meilleurs amis, etc.

Mensonges et sophismes que tout cela! calculs destinés à tromper le pays, à ramener à la chambre cette majorité moitié complaisante, moitié vendue, qui a soutenu cet indigne ministère! Oh! que les électeurs ne se laissent pas prendre à toutes ces piperies. Oui, il y a des périls lointains qui s'approchent, des questions que tout retard aggrave, mais ce n'est pas un ministère Guizot qui pourra conjurer les uns ou résoudre les autres. Lui, des réformes! mais depuis six ans la paix n'a pas

été troublée à l'intérieur, le calme le plus parfait a régné; dans tous les discours officiels, dans toutes les occasions d'apparat, on s'est vanté de la prospérité publique, on s'est enivré de la satisfaction d'avoir maintenu la paix à l'extérieur. Jamais circonstances furent-elles plus favorables pour tenter des réformes, pour céder aux vœux légitimes du pays? Qui oserait aujourd'hui promettre à l'avenir la continuation de cette paix si propre à favoriser le développement des institutions, à permettre toutes les tentatives de réforme auxquelles on feint de ne pas oser se livrer quand les jours deviennent moins calmes? Ce qu'il a refusé avec obstination, avec une résistance que rien n'a pu vaincre, ni les desirs de la nation, ni les propositions de la tribune, ce ministère l'accorderait aujourd'hui si une majorité sortie des élections qui vont avoir lieu venait soutenir de nouveau sa politique! Mais cela est tout simplement absurde.

Ces indignes ministres ont eu pendant six ans une majorité qui ne leur a rien refusé, ni lois, ni trésors; on leur a donné tout ce qui peut constituer la grandeur et la force d'une nation. Ils ont été les alliés du cabinet anglais, et, plus habiles, ils eussent trouvé dans cette alliance l'occasion de fonder nos colonies d'une manière stable, de rétablir la prépondérance de la France en Orient, de briser peut-être les traités de 1815, sans secousse, sans crainte, sans guerre. Qu'ont-ils fait de ces six années de paix? A l'intérieur, la réaction contre les libertés publiques, des attaques sourdes ou patentes contre toutes les institutions regardées par les citoyens comme des garanties de leurs droits, depuis la garde nationale jusqu'au jury; à l'extérieur, l'humiliation la plus profonde, la plus abjecte; des lâches qui se cachent dans un bourbier pour échapper à leurs ennemis! Et ils étaient les alliés de Robert Peel! Qu'eussent-ils donc fait si celui-ci eût été leur adversaire le plus acharné? Eussent-ils donné Cherbourg ou le Havre à l'Angleterre? Lui eussent-ils cédé l'Algérie pour racheter le département de la Seine?

Non, il n'y a rien à attendre de ces hommes. Les citoyens attachés aux idées de progrès, aux libertés du pays, doivent combattre avec ardeur, avec énergie, tout ce qui appartient à la déplorable majorité qui les a soutenus; les conservateurs éclairés qui voient s'approcher le jour du danger doivent le renverser, s'ils ne veulent pas aggraver le péril, s'ils n'entendent pas que la réaction continuée par eux amène enfin une résistance et un déchirement.

La feuille dont nous parlions tout-à-l'heure, poussée à bout par ses adversaires, s'explique aujourd'hui: elle veut, dit-elle, le changement des choses, non celui des hommes. Mensonge encore! elle ne veut ni l'un ni l'autre. Depuis six ans, elle attaque M. Guizot, et quand la lutte devient décisive, quand son renversement est possible, elle se rallie à lui, elle fait volte-face. Est-ce que par hasard les mêmes hommes ne voudront pas les mêmes choses? Ils ont lutté contre le pays quand leur politique était hautement condamnée par lui, ils ont triomphé grâce à une majorité factice formée de fonctionnaires publics, et ils changeraient de système, quand les électeurs, travaillés dans tous les sens, enveloppés dans un réseau d'intrigues, leur rendraient cette majorité aussi com-

FECILLETON DU CENSEUR. — 15 JUILLET.

REVUE DRAMATIQUE.

DIOGÈNE,

Comédie en cinq actes de M. Félix Pyat.

Et lorsque Juvénal de sa mordante plume
 Faisait couler des flots de fiel et d'amertume.

Avant de nous prononcer sur cet ouvrage, nous avons voulu attendre que le public ait bien établi son jugement, nous avons voulu donner le temps à toutes les petites haines de se manifester, pour mesurer à leur valeur la valeur d'une œuvre qui devait nécessairement susciter contre elle les railleries et les clameurs de certains aristarques obligés. Le public a prononcé, et il a applaudi, non pas d'une façon vulgaire; mais en applaudissant à la fois le cœur et l'esprit d'un homme de cœur et de protestation contre les souillures de notre société. Il n'est donc pas étonnant que, au milieu de l'assentiment général, de la faveur publique, quelques esprits de ceux sur qui retombaient si durement les coups de l'auteur, se soient mis à crier; leur silence aurait été pour nous d'un triste présage. La victime ne pousse jamais tant de cris que lorsqu'elle sent le jaillir de sa poitrine le feu de la vérité. Ne leur en voulons donc pas, les cris soulagent la douleur, et c'est l'expression de leur dépit.

Il est prononcé si unanimement pour cette œuvre, c'est qu'il y a dans le théâtre, quise meurt chaque jour, a besoin, pour se relever, de moral. A aucune époque on ne vit plus d'auteur qui produisit plus de pièces nouvelles, et du milieu de ce flot incessant, de ce flux et reflux de drames et de comédies, c'est à deux surgissent, si *Lucrèce* et *Virginie* s'échappent du chaos, et personne cependant ne peut nier qu'il n'y ait parmi elles l'intelligence et de l'esprit. Mais une chose manque: c'est la foi. Notre époque est la négation de tout, du vrai, du beau. La dissolution a pénétré partout, dans les idées, dans les mœurs, dans les principes, pour obéir à la loi générale, se dissolvant, distendre, la littérature a inventé de nouvelles formes de langage, a forcé son dictionnaire et sa grammaire; elle a mesuré que les principes, son langage de convention; en changeant des mots, ou bien en les appliquant à des choses différentes, elle a bien et le mal; pour aller d'une idée à une idée congne, elle a établi des nuances si fines, si délicates, si imperceptibles, qu'elle ne sert plus à rectifier le jugement, à éclaircir l'idée, à

établir le principe, à déterminer les conséquences. Aujourd'hui la littérature admet ce qui est, s'applique les maximes qui se sont faites hors d'elle, et son but unique est la justification de ce qui existe. Pour cela, elle porte dans les livres, sur les théâtres, tout le débraillage qu'elle rencontre dans les boudoirs des courtisanes, dans les petits soupers des gentilshommes; elle habitude au scandale en jouant avec lui; elle rit et se moque d'une injustice pour que d'autres ne s'en indignent pas; ou bien, pour témoigner de sa puissance et de son énergie, elle enfle sa voix, crie sa passion, et invente des caractères hideux, incroyables, pour qu'en les comparant on excuse le crime réel par l'horreur qu'inspire celui qui n'est pas possible, qui n'existe pas.

Or, cela tient à ce qu'on n'a plus ni croyance, ni foi, ni symbole; cela tient à la défaillance des esprits, à la décomposition des systèmes, à l'impuissance des principes.

Pour donner la vie et la force qui les abandonnent à tous ces éléments qui se dissolvent, pour empêcher l'œuvre à peine commencée de se corrompre entre les mains de l'artiste, pour donner le mot d'ordre à tous ces ouvriers qui, dans la confusion de leur langage, dans l'incertitude de leur but, s'épuisent vainement à construire une tour de Babel qui les écrase sous ses ruines, pour tout refaire, tout édifier, il faut, nous l'avons dit, un instrument puissant, un levier à qui rien ne résiste, la foi, la foi dans la religion, la foi dans l'amour, la foi dans l'avenir. Une œuvre qui trouvera là son inspiration sera plus que l'œuvre d'un homme. S'il arrive qu'elle se produise sur la scène pour servir de leçon à la foule, il faut qu'on l'applaudisse. Toutes les fois donc qu'un auteur se présentera à nous avec sa conviction et son cœur, et qu'il en remplira son travail de chaque jour, c'est à nous de l'exciter et de la voix et du geste. Voilà précisément ce que le public vient de faire pour la comédie de M. Félix Pyat. C'est qu'en effet cet auteur, dans tout ce qu'il a fait jusqu'ici, a constamment été dirigé par un but d'avenir; jamais il n'a désespéré. C'est là une vertu des âmes fortes, des cœurs généreux.

Le compte-rendu que nous faisons de cet ouvrage ne peut être qu'insuffisant. L'auteur a transporté la scène à Athènes, au commencement de sa décadence; mais le public n'a pas jugé nécessaire d'aller si loin pour voir jouer la pièce. Félix Pyat ne s'est servi du manteau de Diogène que pour être plus à son aise; il ne s'adresse aux hommes d'autrefois que pour mieux peindre ceux de notre époque. Est-ce un drame, une comédie? qu'importe? L'auteur ne s'est servi du théâtre que pour le transformer en place publique, en tribune, afin de dire la vérité à toute la foule assemblée. A cette tribune il s'est posé en accusateur, et chacune de ses accusations est une vérité. Il a rempli le forum de son indignation, et son indignation n'est pas feinte; c'est celle d'un honnête homme. Son langage n'a paru trop vigoureux que parce qu'il a frappé trop juste. Qu'on se plaigne de l'apreté de la blessure, les mains qui lancent les javalots ne sont pas habituées à filer les quenouilles.

Diogène arrive de Sinope, sa patrie; il touche aux monuments d'Athènes:

les: le voilà sur l'Agora. Il a entrepris son voyage poussé par le génie de ses rêves; il a entendu parler de gloire et de liberté, et c'est pour payer le tribut de son amour à ces deux belles filles de la Grèce qu'il vient consulter les statues d'Harmodios et de Miltiade; c'est pour se montrer digne de cette république, qui ne compte pour enfants que les héros de Salamine et de Marathon, qu'il vient demander à ses archontes, à ses généraux, à ses artistes et à ses philosophes un instrument de travail, une promesse d'avenir, une toge ou une épée, une plume ou un ciseau. Il veut être un homme enfin; il veut appliquer à quelque œuvre digne de ses nouveaux concitoyens les grandes pensées qui déjà l'inspirent comme un artiste, les nobles passions qui le rendent fort comme un soldat.

C'est la vie qui déborde. — Athènes! Athènes! s'écrie le jeune enthousiaste, prends ton urne d'or, recueille tous ces trésors dont j'ai le cœur plein, et à ton tour prodigue-moi les couronnes de tes guerriers, les vers de tes poètes, le marbre de tes sculpteurs. Je veux aussi, comme Miltiade, une statue d'or; je veux que le Parthénon écarte ses colonnes pour me recevoir. Dans cet échange que nous faisons de nos deux vies, fais-moi la part large, car tu le peux. N'as-tu pas la gloire, la puissance, la force, l'amour, le génie? N'es-tu pas cette terre chérie des hommes et des dieux, cette patrie des fleurs et des fruits, cette Athènes qu'on couronne d'olives et de violettes? Que faut-il faire? Parle comme l'oracle, car tu es la fille des dieux. Je serai soldat, poète, philosophe, ouvrier, je serai tout, pourvu que tu m'inondes des lumières de ton soleil.

C'est ainsi que parle Diogène. Chacun parle comme lui, quand à vingt ans on rêve d'avenir, quand on quitte pour la première fois les lares de son père et qu'on arrive de Sinope.

Eh bien! sois soldat, Diogène. Mais, avant, fais l'aumône à cet homme estropié. C'est Cynégire, un soldat de Salamine. La république n'a pas le temps de s'occuper de lui; elle n'est pas assez riche pour payer sa gloire.

Sois ouvrier. Attends un instant, et laisse passer ce pauvre maçon qui vient de se briser les reins en tombant du haut d'un palais, et qu'on porte chez lui, où il achèvera de mourir, faute de secours.

Fais-toi poète; il n'y a pas, comme tu le dis, de sot métier. Va plutôt consulter Sophocle. Le voilà qui vient lui-même, escorté de ses enfants qui le conduisent chez l'archonte pour le faire interdire. Le pauvre homme! on l'accuse de folie. Ne vient-il pas en effet de faire *OEdipe à Colonne*?

Que ne te fais-tu plutôt peintre, sculpteur? Va prendre des leçons chez Phidias; il demeure en ce moment en prison. En prison! et pourquoi? Parce qu'il a fait un chef d'œuvre.

Mais rien ne t'empêche de te faire philosophe: le métier est facile; à moins cependant que tu ne veuilles trouver la vérité comme l'a trouvée Socrate, qu'on accuse pour ce fait d'impie, et qu'on mène en ce moment boire la ciguë.

Tu peux à présent, Diogène, voir la poussière de tes pieds, sentir les fatigues du voyage, demander au vent qui passe sur ta tête brûlante où il a emporté tes illusions. Tu peux t'écrier: O mes rêves! rêves semés d'é-

pacte et plus forte parce qu'elle se serait retrempee dans l'élément électoral! N'en croyez rien. La réaction commencée se poursuivra si M. Guizot triomphe; elle se poursuivra au milieu des périls qu'elle crée et que l'on veut bien reconnaître. C'est aux citoyens que la loi investit du droit de voter, de voir s'ils veulent s'exposer de gaité de cœur aux dangers signalés de toutes parts, ou s'ils veulent, en renversant M. Guizot, imposer au gouvernement une politique plus digne, plus conforme aux besoins de la France. L'alternative se dresse devant eux, sans milieu possible; qu'ils choisissent.

Nos observations sur son programme d'opposition ont causé quelque dépit au *Courrier Français*, qui feint aujourd'hui de ne pas les comprendre, et qui nous demande ce que nous voulons. Nous le lui avons déjà dit: nous voulons l'égalité des droits politiques; nous voulons qu'on s'occupe de l'amélioration du sort des travailleurs d'une manière précise et directe, qu'on constitue l'instruction publique sur une base large et démocratique, et qu'on n'abandonne pas le principe qui veut qu'elle soit entre les mains de l'Etat; nous voulons aussi qu'on revienne sur les traités de 1815 et qu'on rétablisse l'équilibre européen sur des bases sérieuses. Le *Courrier Français*, comme nous l'avons dit, appartient à l'école libérale, et nous appartenons à l'école démocratique proprement dite. Nous poursuivons en tous sens la direction imprimée par nos pères à la révolution de 1789; nous n'avons pas souscrit aux faits accomplis; nous n'avons pas accepté les honteuses stipulations de 1814 et de 1815.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le document suivant que nous nous empressons de publier:

A MM. LES ÉLECTEURS DU 3^e ARRONDISSEMENT ÉLECTORAL DE L'ISÈRE.

Messieurs,
Des électeurs du 3^e arrondissement électoral de l'Isère ont bien voulu m'engager à accepter la candidature de ce collège. Pour éclairer vos suffrages, je m'empresse de vous faire connaître et la lettre qui m'a été adressée et la réponse que j'y ai faite:

A M. César BERTHOLON, propriétaires à Ternay (Isère).
«Vienna, le 9 juillet 1846.

« Monsieur,

» De nouvelles élections se préparent, et déjà plusieurs candidats sont sur les rangs pour se disputer nos suffrages; les uns sont présentés et soutenus par l'administration, les autres ne seraient pas combattus par elle.

» Dans cette position, les électeurs patriotes du collège intramuros de Vienne, les hommes amis de leur pays et du progrès ont besoin, pour fixer leurs votes, d'un candidat sincèrement indépendant; leur programme est dans la révolution de juillet, dont ils veulent toutes les conséquences.

» Les preuves par vous données de votre dévouement à la cause publique vous présentent à nos suffrages.

» Veuillez nous dire, Monsieur, si vous acceptez cette candidature, et quelles sont vos vues sur les questions politiques à résoudre, et qui doivent amener le triomphe de nos opinions.

» En attendant que nous puissions vous donner le témoignage de nos sympathies, nous vous offrons, Monsieur, nos salutations empressées.»
(Suivent les signatures.)

A MM. LES ÉLECTEURS PATRIOTES DU 3^e ARRONDISSEMENT.

Messieurs,
Les mêmes sentiments qui vous ont dicté la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser m'imposent le devoir d'accepter votre proposition, si, toutefois, les explications que vous réclamez de moi répondent à votre attente.

Votre programme est dans la révolution de juillet; vous en voulez toutes les conséquences: c'est aussi le mien; ce sont aussi mes vœux.

Le gouvernement de 1830 fut fondé au nom du principe de la souveraineté nationale; chacun de ses actes aurait dû en être une conséquence, un développement. Là était la plus sûre garantie de sécurité pour lui et de prospérité pour tous. Telles étaient mes convictions; j'y suis resté fidèle. Mais j'ai trop de confiance dans mon pays pour ne pas compter sur la légalité comme moyen d'en préparer le triomphe.

De graves mesures politiques, d'importantes réformes sont attendues par l'opinion, et seront discutées pendant la prochaine législature. Dans leur solution, vos représentants devront faire la part des circonstances, tenir compte des obstacles, — car si en théorie le droit est absolu, en pratique il est relatif, — mais ils ne devront jamais oublier que la France est le pays des grands dévouements et des grandes choses. Ils s'appliqueront à étudier avec soin le développement des besoins nouveaux, en même temps qu'à suivre la marche de l'intelligence publique, afin de donner aux autres une satisfaction suffisante, et de concilier l'esprit de progrès et de conservation.

Ils se souviendront que dans quelque circonstance que ce soit un gouvernement doit attendre le respect et l'autorité dont il a besoin de sa droiture et de sa moralité.

Pénétré de ces vérités, si j'étais à la chambre:

Je contribuerais de toutes mes forces au renversement d'un ministère qui s'est fait de la corruption et de la peur un moyen de domination, et s'est attiré par ses fautes et ses lâchetés le triste surnom de *ministère de l'étranger*. Une fois cette œuvre de justice nationale accomplie, afin de rendre désormais impossible le retour d'un aussi fatal système, je demanderais à la chambre d'élaborer enfin la loi depuis long-temps attendue sur la responsabilité des ministres.

J'appuierais la réforme électorale la plus conforme au droit et à la raison, et, comme transition, j'accepterais l'adjonction des capacités, l'abaissement du cens, l'exclusion de la chambre des fonctionnaires salariés, et toute mesure ayant pour but de prévenir les marchés honteux, les transactions coupables, à l'aide desquels on parvient à former des majorités serviles, à fausser la représentation nationale.

Je voterais pour la révocation de ces lois inconstitutionnelles, souvent déplorables de nos luttes civiles, et dont rien, aujourd'hui, ne légitime le maintien.

Je demanderais le rappel de la loi sur les annonces judiciaires, loi qui spolie la presse indépendante pour stipendier la presse ministérielle.

Je m'unirais aux hommes éclairés qui insistent sur la nécessité de s'occuper des intérêts agricoles, de protéger contre le monopole les petites industries, et de rechercher les moyens d'étendre encore les bienfaits du crédit.

Je sais que l'impôt est prélevé sur le plus net des produits du travail; aussi je m'appliquerais à vérifier scrupuleusement chacun des articles de nos énormes budgets. Je m'étudierais à rechercher les économies possibles, afin de diminuer les charges déjà si lourdes qui pèsent sur les contribuables.

Je repousserais un système de travaux publics qui tend à livrer les grandes exploitations à quelques capitalistes, à leur inféoder les nouvelles voies de communication, et, ce qu'il y a de plus funeste, à entretenir au sein de la nation cet amour de spéculations imprudentes et d'agiotage effréné dont l'entraînement trouble les habitudes morales d'un peuple.

Rien n'a été fait jusqu'à présent pour améliorer le sort des classes laborieuses; des vœux s'élèvent de tous côtés en leur faveur; elles ont pour elles le droit et l'opinion; il est temps d'y penser. Si, du sein de la misère, l'impatience fait surgir quelquefois des prétentions exagérées et irréfléchies, ce n'est pas une raison pour méconnaître de justes réclamations. Il serait donc urgent de travailler à faire de bonnes lois sur l'éducation, sur l'assistance publique, sur la liberté du travail, etc., etc., et de prouver par là que la patrie est une bonne mère prête à donner également à tous aide et protection.

Enfin, Messieurs, dans un autre ordre d'idées, je me prononcerais pour une politique extérieure plus digne et plus soucieuse de nos intérêts. Je veux la paix, mais une paix fondée sur la bonne foi, également avantageuse pour nos alliés et pour nous; une paix honorable qui ne soit pas achetée par l'abandon de notre commerce, par les humiliations de notre drapeau.

Mes opinions se résument ainsi: vérité dans le système représentatif, sollicitude sincère des intérêts légitimes, indépendance nationale.

Ce serait un besoin et un devoir pour moi de vous consulter souvent, afin de m'éclairer de vos avis et de me fortifier de votre approbation.

Nous étudierions ensemble les besoins de notre localité, et, quoique membre de l'opposition, je saurais réclamer du gouvernement un concours qui, de sa part, ne peut jamais être une faveur, mais bien la reconnaissance d'un droit.

Voilà, Messieurs, l'exposition de mes vues sur les questions po-

litiques à résoudre actuellement. Ces améliorations, que je désire ne sont certainement pas le complément de la révolution de 1830; mais à chaque époque son œuvre. Dans un gouvernement régulier, les réformes politiques se déduisent les unes des autres. L'important est moins d'aller avec une vitesse aveugle que d'avancer avec prudence et fermeté, sans jamais reculer.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mon sincère dévouement.
CÉSAR BERTHOLON.

Ternay, le 12 juillet 1846.

Dans une réunion d'électeurs patriotes du collège du nord, il a été décidé que M. Dupont (de l'Eure) serait le candidat de l'opposition. Nous ne pouvons qu'applaudir à un pareil choix; il contient en lui-même une haute leçon de moralité et de convenance, et prouve que dans ce collège il y a une minorité qui ne se laisse ni attiédir ni décourager. Voilà bientôt neuf ans qu'elle porte constamment ses voix sur M. Dupont (de l'Eure), et qu'elle maintient sa candidature; une pareille persévérance est honorable, dans ces temps de vacillation et d'atermoiements politiques.

On se rappelle qu'aux dernières élections M. Dupont (de l'Eure) a réuni environ deux cents suffrages. Le nombre augmentera cette année, on l'espère du moins, et si la minorité opposante ne se divise pas, elle pourra aussi faire sentir son influence dans cette élection du nord qui sera vivement disputée.

La candidature de M. Terme dans l'arrondissement de Villefranche est bien compromise, et tout porte à croire que cet excellent pritchardiste ne sera pas réélu; mais il faut, pour obtenir ce résultat, que les électeurs indépendants agissent avec ensemble et qu'ils n'éparpillent pas leurs forces sur des candidatures sans consistance; il faut surtout qu'ils fassent prendre au candidat qu'ils soutiendront des engagements formels et positifs, sur lesquels on ne pourra pas plus tard équivoquer.

On parle dans ce collège de la candidature de M. Durieu; mais M. Durieu se présenterait appuyé par les légitimistes et le clergé, et par conséquent ne donnerait pas de garanties aux hommes de progrès. Il n'en serait pas de même de M. Lacroix, s'il se décidait à accepter la candidature.

Le *National* vient de commencer une biographie comprenant les 213 députés pritchardistes. Voici la notice consacrée à M. Poisat, que son énorme corpulence a fait surnommer *Fleur-de-Pois* par ses ex-collègues; l'arrondissement qui l'a élu le reconnaîtra tout entier dans ces lignes:

« Nous ne connaissons pas M. Poisat, né à la vie politique en 1842, dans un bourg de 3,000 âmes, et sur les bords d'un courant d'eau. Le pays qui l'a vu naître l'a fait député, et l'opposition dynastique, cette bonne femme aux illusions, le prit d'abord pour un des siens. Un jour que la chambre était fort agitée, notre regard s'arrêta sur une grosse masse mélancoliquement étendue sur un des bancs de la gauche. Nous primes cela pour un groupe; c'était un seul homme qui paraissait inébranlable à la tempête, et qui ressemblait à un phoque jeté sur le rivage. Puis, quand il fallut voter, l'homme se leva pesamment avec les centres, et puis encore avec les centres, et toujours avec les centres. C'était M. Poisat, qu'on avait baptisé membre de l'opposition. L'opposition était trop mince, et cette corpulence amplifiée devait être à priori de l'opinion d'un gros budget. M. Poisat est une circonstance dont M. de Rothschild est le centre, et dont les lingots forment les rayons. Voilà ses principes, et vous comprenez qu'il ait fort peu de souci de la honte ou de la gloire de la France. Aussi n'a-t-il point hésité à voter l'indemnité Pritchard, comme il a voté systématiquement pour le cabinet. Son éloquence se révèle dans la discussion relative à la refonte des monnaies; il discute la pièce de six liards en homme qui connaît toutes les vertus de la chose. Depuis ce jour, il s'est renfermé dans le silence, et ses hautes pensées ne se sont produites que par des boules toujours souriantes pour M. Guizot. Affineur de son état, il porte beaucoup plus d'intérêt à la monnaie qu'à la chambre; mais dans les occasions où le ministère le requiert, il arrive et pèse de tout son poids dans la balance. M. Poisat représente 131 électeurs; c'est bien peu pour un hémisphère; mais plus de la moitié de son collège s'était abstenue de voter; aussi

toiles, enfantés dans une belle nuit d'Ionie et disparus avant la première heure du jour, qu'étes-vous devenus? Beaux oiseaux passagers, qui charmez pendant un printemps les enfants qui vous écoutent, et qui abandonnez sur les branches desséchées votre nid au vent et à la pluie, où vous êtes-vous envolés?

Diogène ne sait donc plus que faire, que devenir, dans cette Athènes qu'il aimait tant tout-à-l'heure, et cependant il veut vivre, il a besoin d'un métier, d'un métier honnête. — Et pourquoi honnête? dit-il à la fin. Si on condamnait les honnêtes gens à Athènes, pourquoi ne serais-je pas malhonnête, voleur, par exemple? Voleur! mais de quelle manière? Avec ou sans loi? En faisant l'usure ou la bourse, comme le prêteur Gorgias ou le bandit Cacus? — Pendant qu'il parle ainsi, deux voleurs s'emparent de lui; Diogène leur cède sa dernière robe, lorsque des gardes arrivent qui arrêtent les deux voleurs. — Et ma bourse, l'arrêtez-vous aussi? — Oui, comme pièce de conviction.

— Triste ville! caverne abominable s'écrie Diogène, où l'état de voleur même ne vaut rien, où il n'y a pas un métier de bon, pas même le meilleur, pas même le pire. Non, je ne serai pas Athénien; non, je ne serai ni soldat, ni poète, ni philosophe. A quoi bon devenir Miltiade, Sophocle ou Socrate, si j'aboutis à l'ostracisme, à la prison, à la ciguë? Que serai-je donc? Rien. Ou plutôt je serai chien comme le chien qui passe, et quand j'aurai soif, je boirai comme lui sans coupe à la fontaine. Je serai un chien, mais un chien sans collier ni maître, un chien qui se répandra comme la peste dans les rues d'Athènes pour mordre les passants. De mes illusions d'hier qu'il ne me reste plus même le souvenir. Allons, folles passions, fausse honte, préjugés, quittez-moi; faites place à la licence et au cynisme. Je ne suis plus Diogène l'Athénien, je suis Diogène le cynique.

Le prologue cesse. Nous assistons, dix ans plus tard, à un festin que la célèbre Aspasia donne à tout ce qu'Athènes a de jeunesse, de gloire et de beautés. La courtisane a étendu ses coussins, sur lesquels reposent, à côté de jeunes bacchantes, Alcibiade, Démosthène, Milon, Euripide, Platon, Lysippe, etc. On se couronne de roses; les propos amoureux circulent avec les vins; la bacchante Phryné invoque Cérès et Bacchus; Laïs fait des libations à Vénus; la déesse Aspasia s'ennuie. C'est en vain que pour exciter son ardeur, lorsque la nuit va cesser, elle ferme les portes et les fenêtres, renouvelle les lampes, rallume les flambeaux: elle est rassasiée; tous ces blasés d'Athènes n'offrent plus rien à son appétit. C'est en vain que chacun, pour devenir son heureux vainqueur, se fait prodigue d'amour et de promesses; c'est en vain que Démosthène met à ses pieds son éloquence, Alcibiade sa jeunesse, son printemps, son amour; c'est en vain que le poète Euripide lui promet de la couronner de lauriers dans ses vers, et le sculpteur Lysippe d'éterniser sa beauté dans ses statues; vainement le banquier Gorgias la tente par sa fortune, l'athlète Milon par sa vigueur: Aspasia demeure insensible à tout, lorsqu'à la fin, excitée par Laïs, elle demande à voir Diogène, cet homme qui ne craint rien, n'aime rien, ne

respecte rien, cet être qui vit dans un tonneau, allume sa lanterne en plein midi et mord les passants.

Justement le voilà dans son tonneau sur la place publique. Aspasia, suivie de sa cour et couverte de ses plus beaux vêtements, s'approche de la bête, s'en approche si près qu'elle rugit et montre les dents. C'est d'abord sur Gorgias que Diogène lance ses sarcasmes, Gorgias l'usurier, espèce de sangsue, d'éponge, de madrépore, animal à antennes, à pompe et à panse, qui suce, absorbe et dévore, bête malfaisante qui dit comme le Bellérophon d'Euripide: « Qu'on m'appelle méchant, pourvu qu'on m'appelle riche. » Vient ensuite le tour de Milon, ce digne Bœotien; puis celui de Lysippe, ce corbeau encore plus laid que ses œuvres, qui corrige ses statues au lieu de se corriger lui-même; celui de Démosthène, qui sait bien dire et ne saurait bien faire; celui d'Alcibiade, ce paon superbe, l'orgueil emplumé, étalé, faisant la roue, animal hybride, moitié mâle, moitié femelle, une boîte à onguent, un sac à vin, un miroir à Phryné, un composé de tous les vices comme le paon de toutes les couleurs, qui trahit son nom, sa patrie, sa fortune, fait l'amour quand il devrait faire la guerre, et traîne une vie de honte quand les autres courent à une mort glorieuse.

C'est devant Aspasia enfin qu'il pose sa lanterne, devant Aspasia couverte de son voile lamé d'or, de son péplum d'azur semé d'étoiles d'argent. — Athéniens! s'écrie-t-il, c'est pour ces créatures que vos chefs vous trahissent, vous pressurent, vous vendent corps et biens aux rois étrangers! Vous vivants, voilà où passent les sueurs de l'impôt, le labeur de vos jours! N'ont-elles point de honte d'aller ainsi vêtues par la ville, chargées, comblées des dépuilles publiques! d'insulter aux haillons par la pourpre, à l'indigence par l'infamie! Ne craignent-elles pas, quand le peuple d'Athènes meurt de faim, de porter toute une moisson sur leurs épaules! d'avoir tant d'or à leurs bras, quand l'armée n'a pas même de quoi acheter du fer! — Et Aspasia, en l'écoutant, quitte son manteau, ôte son bracelet, et ordonne qu'on les porte aux pauvres. — Tu te couvres d'un voile d'or, lui crie Diogène, quand la déesse de la Pudeur n'en porte pas même un de laine! — Qu'on donne ce voile à la déesse, répond Aspasia, confuse, humiliée, et elle laisse voir sa figure à Diogène qui pousse un cri d'admiration; il est ébloui, éperdu; il jette sa besace et son bâton, la boue de Prométhée a reçu le feu du ciel, Diogène est amoureux. Sa lanterne peut à présent s'éteindre; il chercherait un homme, il a trouvé une femme.

Diogène puise dans l'amour de nobles desirs, il veut redevenir homme et veut être grand. Tout à l'heure on lui a proposé d'être archonte, il a refusé; maintenant il accepte. Et voilà Cacus qui votera pour lui, mais à la condition qu'on lui paiera son suffrage; Gorgias le banquier lui prêtera de l'argent, fera les frais de son élection, mais en échange il demande pour lui les fournitures de l'armée de Sicile, et pour ses amis les bourgeois, les privilèges de la noblesse; Nicias l'archonte lui promet son appui s'il soutient le pouvoir des nobles et se laisse gouverner par eux. C'est partout un marché, une honte qu'on propose. Quand Diogène parle de vérité, on lui ré-

pond: souviens-toi de Socrate; quand il s'adresse au désintéressement, on lui dit: souviens-toi de Cimon; quand il invoque la justice, on lui crie: souviens-toi d'Aristide. Diogène doute une seconde fois, désespère et revient à son tonneau. Cependant Diogène, convaincu à la fin de l'amour d'Aspasia, qu'on avait accusé d'avoir violé le serment qu'elle avait fait de rester fidèle à la chaste Diane si elle ne devenait pas sa compagne, se laisse entraîner par sa passion et ne désespère pas de retrouver un homme puisqu'il a trouvé une femme.

Nous avons laissé de côté plusieurs incidents de l'intrigue. Du reste, l'ouvrage de M. Félix Pyat ne peut se juger complètement qu'à la lecture. Nous l'avons déjà dit, c'est une œuvre de conscience, une œuvre de conviction. On pourrait lui reprocher de manquer d'un certain ensemble, de perdre dans les derniers actes l'ampleur qu'elle a dans les premiers; on pourrait également chercher noise à l'auteur sur certains incidents de l'intrigue, sur certaines licences de langage qui peuvent cependant se comprendre dans la bouche de Diogène le cynique; mais ce que malgré tout on est obligé d'admirer, c'est la fermeté du style, sa vigueur, son originalité; ce sont les traits incisifs et amers, spirituels et profonds, les quelques personnages s'animent, s'irritent, sur lesquels quelquefois lesquels ils succombent, épuisés par une large blessure. S'il y a de la saoullure dans la bouche de Diogène, souvent aussi il en sort des flots d'une grande éloquence, d'une belle inspiration, au milieu desquels contrastent quelquefois à dessein, et pour déterminer certains effets, des réflexions imprévues, des réticences pleines de bouffonnerie et quelquefois de trivialité.

Diogène habite dans les rues, où souvent son langage doit être celui des passants; aussi, doit-il aller droit devant lui, comme une flèche à son but. Il perdrait de sa vigueur en perdant de son écorce. C'est peut-être pour cela que nous trouverions dans l'amour de Diogène et d'Aspasia trop peu de sobriété dans l'expression, et surtout que cet amour, pour se passer à Athènes, a un peu trop de la couleur du roman moderne.

Il nous reste un dernier point, et c'est pour nous le point essentiel, sur lequel nous voulons entrer en explication avec M. Félix Pyat. Lorsque Diogène, redevenu homme, veut se faire nommer archonte, et qu'on vient de toutes parts lui offrir des voix à certaines conditions, M. Félix Pyat, en mêlant à tous ces vendeurs, à tous ces corrompus, les envoyés du peuple d'Athènes, a-t-il voulu faire allusion au peuple d'aujourd'hui? Nous ne le pensons pas, nous ne pouvons le croire; du reste, cette allusion serait étrangement fautive. Si le peuple d'Athènes était corrompu, s'il avait pué de vices de ses maîtres, aux licences de ses courtisanes, le peuple d'aujourd'hui est pur de toute saoullure; il est encore et il sera toujours, comme au temps d'Harmodius et d'Aristogiton, le peuple d'Athènes, qui alors n'avait que du mépris pour l'or qui corrompt, et de tous les métaux ne se servait que du fer pour faire la guerre et du bronze pour en faire mouler des statues à ses héros. Le peuple d'aujourd'hui, le peuple à qui M. Félix Pyat a dévoué son travail, son talent et son cœur, ne jouit d'aucun

chardiste est-il grand ennemi de toute réforme électorale, des plus minces. Il n'a pourtant que quarante-quatre ans; on conçoit que le mouvement épouvantable : quand on est ar- jeune à un tel développement, on doit avoir peur du progrès.»

La nouvelle organisation de la direction des affaires de l'Al- au ministère de la guerre est annoncée comme devant lieu dans une quinzaine de jours. Le travail est fait; la attribution des bureaux, les attributions de chacun d'eux sont au lieu de trois bureaux, il y en aura quatre. Les af- de l'Algérie en iront-elles mieux? Qui oserait le pré-

ans le temps, nous avons blâmé la création d'un troisième au, et nous n'avons aucune raison de nous repentir de ce nous avons fait alors. La besogne n'avait point augmenté, s deux bureaux primitivement organisés étaient plus que sants. Le troisième bureau ne devait donc être, sans au- e utilité, qu'un surcroît de charges pour le trésor; mais e importance? M. le directeur voulait acquérir de l'importance, e pouvait le mieux la lui donner, c'était e croyait que ce qui pouvait le mieux la lui donner, c'était e grand nombre de ses employés. Peut-être aussi M. le minist- e la guerre pensait-il avoir besoin de sinécures pourapai- e les mécontentements et satisfaire certaines exigences.

aujourd'hui les travaux se sont-ils multipliés, et sont-ils plus sibles qu'il y a un an? Un quatrième bureau est-il ab- ment nécessaire? Assurément non. Les affaires se font ntenant à Alger, et la direction de Paris n'a plus qu'à sanc- ner ou à approuver. Les travaux ont donc diminué, et, si e était nécessaire, nous l'établirions de la manière la plus econtestable. Pourquoi donc cette création d'un quatrième bu- au? Pourquoi cette nouvelle dépense qui va être inscrite au e? Parce que nous sommes à la veille des élections, e qu'il faut donner des places pour avoir des votes, parce e le besoin des sinécures se fait sentir plus vivement e jamais. C'est ainsi que marche la corruption; c'est ainsi e procède un ministère qui n'est retenu par aucun frein.

La direction des affaires de l'Algérie se ressentira principale- e de la crise politique dans laquelle nous entrons. Il ne e rien moins en ce moment que de faire une espèce de e-Barthélemy des employés qui en faisaient partie. Auxi- es, titulaires, tous sont menacés dans leur position. C'é- e des hommes capables, intelligents, zélés; mais que vou- s? ne faut-il pas faire de la place pour les protégés des s et des candidats ministériels? Le rédacteur en chef e journal ministériel demande quatre emplois pour soutenir e candidature. Un ex-député pritchardiste en demande trois e arriver à sa réélection. Combien M. Martineau-Deschenetz e prendra-t-il pour gagner les suffrages des électeurs du collège e Cahors?

Comme on le voit, la bonne expédition des affaires et l'or- ganisation régulière et solide des services publics sont les choses e nos gouvernants se préoccupent le moins quand ils se e vent en présence de nécessités électorales.

Paris, le 12 juillet 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Toutes les correspondances que nous recevons des départe- e, à l'occasion des élections qui vont avoir lieu, sont de e à nous donner de grandes espérances. De tous cô- e, on a compris qu'en présence d'un parti organisé comme e parti ministériel, en présence d'une action aussi puissante e celle que l'administration, par les nombreux fonctionnai- e dont elle tient le sort entre ses mains, peut exercer sur les e, il fallait que l'opposition se ralliât à quelques princ- e communs, à un programme acceptable pour toutes les opi- e indépendantes et progressives, et qu'ainsi ralliée sous un e drapeau, elle marchât résolument à l'encontre, c'est-à- e au ministère du 29 octobre, c'est-à-dire au système qui a

droits, et quand le jour arrivera où il pourra parler, ce ne sera ni e demander un acheteur ni pour réclamer des privilèges; il a trop e pour qu'il désire voir retomber sur d'autres le poids qui l'accable. e 99 il a prodigué son sang pour l'avènement du tiers-état, en 1830 e l'avènement de la bourgeoisie, quand il accomplira le travail du troi- e et dernier jour, ce sera pour l'égalité de tous, et ce jour-là il e; il sera satisfait.

M. Pylat, nous le pensons, aurait dû s'appuyer sur cet élément si e. Le peuple d'Athènes était vicié, mauvais; mais c'est désespérer de e que de ne pas espérer rencontrer un seul homme dans la société e plus corrompue. Cynégire n'exista donc pas; la vertu d'un sol- e n'est-elle pas un levier aussi puissant que l'amour d'une cour- e? Quand on trouve une femme dans une prostituée, comment ne pas e un homme dans tout un peuple?

avons-nous déjà dit, a été applaudi, a eu un succès tel que e pas les comédies ordinaires. Nous devons ici faire la part e. M. Tony a composé le rôle de Diogène d'une manière remar- e; nous ne pouvons mieux exprimer son succès qu'en disant qu'il a e chose très rare surtout pour les acteurs de la comédie au e. C'est là une faveur bien méritée. Nous reprocherons seu- e M. Tony de n'avoir pas assez ménagé dans le prologue les transi- e auxquelles Diogène arrive de ses illusions de jeune homme au dé- e. Dans le reste de la pièce, il a bien compris les diverses e; on n'est pas plus dédaigneux, plus rude, plus aimant, e plus bas tout à la fois. Il a su exprimer les réticences avec e d'une façon très pittoresque et très originale de la magnifi- e aux ricanements du sarcasme. Si M. Cossard n'était pas e le rôle de Clinias, il en aurait fait ce qu'il fait ordinaire- e; il touche, une création des plus comiques.

a donné au rôle de l'avocat Hyperbolos toute l'emphase et e qui lui convenait.

une Aspasia dans la pièce. Je crains bien que s'il était à e n'eût encore sa lanterne allumée. De Lais je n'en dirai rien, e pas davantage.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

la grande comédienne, a donné deux représentations dans e. Nous n'avons pas le temps de dire combien elle a été prod- e, de passion, de dévouement. Rien ne peut exprimer e à l'entendre; c'est par votre cœur que passe toute e dans vos yeux que coulent ses larmes. Une mère seule e meurt après de si grandes secousses, et cependant le e surviva toujours.

avec son succès de chaque jour ses représentations au e. Bon acteur, bonne recette, c'est tout un. e se fait toujours applaudir.

indemnité Pritchard, qui se tient à genoux devant l'étranger, et qui, en France, cherche à s'assurer l'impunité en agissant sur le monde officiel, sur le pays légal par la corruption.

Les prochaines élections nous offriront donc le spectacle de toutes les minorités coalisées et formant ensemble une grande et formidable armée qui enfoncera les bataillons pritchardistes sur presque tous les points.

Nous n'avons jamais manqué de confiance dans l'avenir; mais notre confiance est aujourd'hui plus grande que jamais, à la vue des sentiments d'union et d'accord qui se manifestent dans toutes les fractions de l'opposition.

— On annonce de Paris à la feuille ministérielle du Havre que M. Legentil, ancien député, fera partie de la prochaine promotion de pairs de France.

Il y a long-temps que la pairie revenait de droit à M. Legentil, repoussé par les électeurs de Paris. Il se présentait cette année aux électeurs du Havre et de Louviers, en concurrence avec M. Dubois et M. Charles Laffitte, députés ministériels. On a sans doute voulu garantir ces deux amis de M. Guizot contre les ennuis d'une lutte avec M. Legentil, et c'est pour cela qu'on l'a envoyé au Luxembourg. Sic itur ad astra.

L'épouvantable catastrophe qui a si tôt succédé aux fêtes de l'inauguration du chemin de fer du Nord occupe en ce moment tous les esprits. C'est un deuil général qui reporte la pensée vers les souvenirs du 8 mai 1842. 8 juillet 1846! 8 mai 1842! Voilà la deux dates qui ont une bien fatale coïncidence.

Aujourd'hui les détails abondent, soit dans les feuilles de la capitale, soit dans celles des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique. Une grande confusion règne dans tous ces détails; mais ce qu'il y a de malheureusement certain, c'est que la compagnie aussi bien que le gouvernement avouent, c'est que dès le premier moment quatorze morts ont été constatées, et qu'en suite trois des personnes blessées sont mortes de leurs blessures; ce qu'il y a encore de trop certain, c'est que lorsque ces premières conséquences de la catastrophe ont été connues, il restait encore au fond de la tourbière de Rœux trois wagons qu'on n'était pas parvenu à en retirer. Que contiennent ces trois wagons brisés, écrasés par les diligences qui sont tombées par-dessus et qui les ont enfoncés dans la vase? C'est ce que des rapports ultérieurs nous apprendront; mais n'est-il pas à craindre que nous ayons de nouveaux noms à ajouter à la liste déjà trop longue des victimes?

Et maintenant il faut se demander quelle a été la cause de ce terrible accident. A cet égard, la Gazette des Tribunaux contient une note qui conduit à des insinuations dont l'esprit est véritablement épouvanté. Voici cette note :

« Nous avons signalé hier cette étrange circonstance que le mercredi, à trois heures, le bruit s'était répandu à la Bourse de Paris que, par suite d'un éboulement près d'Arras, une grave accident, dans lequel plusieurs personnes avaient péri, était arrivé sur le chemin de fer du Nord. Cette nouvelle se répandait au moment même où cet épouvantable sinistre s'accomplissait. Il paraît que la justice croit devoir faire une enquête à ce sujet, et remonter à la source de de ces inexplicables rumeurs. »

La note de la Gazette des Tribunaux conduit à penser ceci : c'est qu'il y avait à Paris des gens, et des gens de bourse, qui savaient que la catastrophe devait éclater, que par conséquent cette catastrophe pourrait bien n'être que le résultat d'une horrible machination. Nous n'osons pas nous arrêter un seul instant à une aussi affreuse pensée.

Voici ce que nous lisons dans une lettre d'Arras :

« A quelle cause attribuer l'horrible accident de Fampoux? La justice, saisie maintenant, nous l'apprendra peut-être; toutefois, toutes les opinions se réunissent sur le terrain pour l'imputer au tassement du sol, et ainsi s'expliquait la cause première de la catastrophe. Le sol ayant fléchi, le poids des locomotives aurait fait basculer une des pièces du rail, dont un des bouts faisant saillie aurait brusquement fait obstacle au premier wagon de voyageurs; le choc ressenti par celui-ci aurait brisé la chaîne qui l'attachait au wagon de bagages, et l'impulsion donnée par la rapidité de la marche aux wagons de derrière aurait fait dérailler et précipiter dans le gouffre toute la partie du train séparée des locomotives. La puissance humaine pouvait-elle empêcher l'accomplissement de la catastrophe de Fampoux? La science devait-elle la prévoir? Graves questions que les investigations de la justice résoudreont peut-être, mais dont l'humanité affligée déplorera long-temps les suites.

« On aura, du reste, à examiner si les travaux de terrassement dans le remblai de Fampoux, sur ce terrain tourbeux et presque vacillant, réunissaient toutes les garanties de fermeté et de solidité désirables. On en doutait tout haut dans les environs, et la catastrophe qui vient d'avoir lieu semble avoir donné raison à la critique sur les ingénieurs du chemin de fer du Nord. »

Le Censeur des Chemins de Fer, qui, avant la mise en exploitation du chemin de fer du Nord, avait dénoncé le danger qu'il pouvait y avoir à livrer à la circulation un chemin non encore terminé, s'exprime ainsi à propos de la catastrophe de Rœux :

« Par une de ces leçons terribles que la Providence réserve dans ses secrets impénétrables, un affreux châtement vient aujourd'hui frapper l'insouciance et l'oubli de tout devoir, ainsi que ces désordres, dont tout le monde avait prévu les conséquences, que le moindre sentiment de morale et d'humanité aurait dû faire éviter.

« La catastrophe du 8 juillet vient naturellement rappeler l'histoire ignoble du chemin de fer du Nord, et compléter par un drame sanglant les malheurs dont il a déjà été l'objet; car en fait de ruine et de désolation, cette ligne n'en est pas à son coup d'essai. Grâce à l'habileté financière de ses patrons, elle a déjà causé de graves désordres, produit d'affreux scandales, et elle a été comme un gouffre où est venue s'engloutir la fortune de bien des familles. Faut-il donc qu'au premier jour de son existence, elle trompe encore les espérances que nous étions en droit de concevoir, comme elle a trompé les malheureux joueurs? et devait-elle, après avoir marqué son passage à la Bourse par d'épouvantables crises financières, exiger encore de sanglants sacrifices pour célébrer son inauguration?

« Voilà cependant où nous ont amenés l'incurie et l'imprévoyance qui ont présidé à l'ouverture du chemin du Nord. Avant que l'enquête judiciaire soit terminée, nous ne voulons rien préjuger de ce déplorable événement; mais il nous est permis de rappeler ici les reproches que nous avons adressés si souvent à la compagnie, et que nous avons suspendus momentanément, soit dans l'espérance d'une prompte amélioration, soit dans la crainte de laisser croire, de notre côté, à un parti pris de dénigrement.

« Depuis son ouverture, le chemin du Nord a soulevé de toutes parts de nombreuses réclamations et excité les plaintes les plus graves de la part des populations intéressées. Ce qu'on a pu, dès le premier jour, remarquer avec effroi, c'est l'emploi, sur une ligne aussi longue et aussi compliquée de détails, d'un personnel entièrement neuf, et qui, à chaque instant, laissait apercevoir son igno-

rance d'un pareil service. Nous n'hésitons pas à le dire, les places ont été données au favoritisme, à la coterie, et les garanties suffisantes de capacité n'ont pas présidé à leur obtention. Le plus grand nombre des employés n'ont jamais été près d'un chemin de fer, ou bien ils ont fait leur apprentissage insignifiant sur ceux de Versailles et de Saint-Germain. Pour eux, tout est tâtonnement, et c'est à leur inexpérience et à leurs essais que l'on confie l'existence d'un public nombreux, sur un chemin qui n'est pas achevé, et qui, dans l'état où il se trouve, présente un écueil à chaque pas. Les maisons des gardes ne sont pas faites, les employés ne sont pas à leur poste, et ce qui fait horreur à penser, c'est que la voie a été posée à la hâte et comme provisoirement, pour laisser passage aux convois d'inauguration. En attendant, c'est dans un état toujours provisoire que le service journalier s'accomplit au milieu des séries et des ouvriers qui encombrant la ligne. »

Nous lisons dans le *Moniteur Industriel* :

« Comme on devait s'y attendre, la Bourse s'est beaucoup occupée de l'accident du chemin du Nord. Chacun disait son mot. Les partisans de M. de Rothschild assuraient que ce n'était rien, et que dans huit jours on n'en parlerait plus. D'autres étaient plus sévères. Voici ce qu'ils disaient : Le chemin du Nord n'aurait pas dû être ouvert avant le mois d'octobre. Les travaux ne sont pas finis, le matériel n'est pas complet, et le personnel n'est pas formé. Mais on comptait sur l'ouverture, sinon pour faire hausser les actions, du moins pour les faire accepter par les capitalistes. Or, en juin, il y a encore des acheteurs à Paris; en octobre, ils ne sont pas encore revenus de la campagne. Il faut ajouter que les portefeuilles remplis de titres ne donnent pas de gros intérêts. Ainsi, selon les habiles de l'endroit, on a ouvert le chemin du Nord avant le temps, et cela pour jouer à la Bourse.

« On sait que l'accident est arrivé le 8 juillet, à trois heures. On a donc pu apprendre à Paris le lendemain de très bonne heure ce qui s'était passé. N'importe, ni le gouvernement, ni la compagnie n'en ont rien dit avant la Bourse. C'est-à-dire que les choses se sont passées tout-à-fait comme si l'on avait voulu tirer parti de la catastrophe pour agioter. Toutefois la compagnie prétend qu'elle n'a pas eu la pensée de jouer. Mais on prétendit bien aussi que l'on ne s'était pas servi de la nouvelle de la chute du viaduc de Barentin pour travailler sur les Rouen et sur les Havre. Cependant, nous l'avouons, il n'est plus très facile à la compagnie du Nord de jouer; les cours sont très élevés, et l'on assure même que ce n'est pas seulement à la condition de ne pas vendre, c'est aussi à la condition d'acheter toujours, sans cesse. Du reste, à l'avenir le soin d'éclairer le mystère.

« Il s'est fondé dernièrement des banques pour spéculer sur les actions des chemins de fer. Il paraît que les combinaisons n'avaient pas été bien calculées. En effet, d'après certains bruits, l'on aurait remarqué que les bonnes actions ne vont pas à ces caisses, que les mauvaises seules y vont. Or, en donnant de l'argent, même peu d'argent, pour des actions qui ne sont pas recherchées, on court le risque de donner des écus et de ne recevoir en échange que des chiffons de papier. En effet, que vaudraient la plupart des actions dont l'agiotage a tant élevé les cours, si quelques nuages noirs se montraient à l'horizon?

« Il se fait très peu d'affaires à la Bourse. Hier et aujourd'hui on a fait quelques ventes et quelques achats avec un certain éclat; mais il n'y a plus ni hausse ni baisse qui fasse accourir les capitaux. Ainsi, les plus adroits commencent à perdre courage. »

M. ARAGO A PERPIGNAN.

On lit dans l'*Indépendant des Pyrénées-Orientales* :

« Vienne demain ou dans quinze jours l'ordonnance qui doit dissoudre la chambre, nos élections sont faites. Perpignan a pris l'avance samedi dernier. Le jour même de son arrivée, M. Arago a été proclamé député par les dix mille personnes de tout âge et de tout rang qui encombraient les salons de l'hôtel de l'Europe et des rues adjacentes. Les formalités n'ajoutèrent rien à sa nomination; il est un mode d'élection plus sûr que le scrutin, c'est le vote par acclamation.

« M. Arago n'a eu qu'une voix : celle de son pays; il ne lui a manqué qu'une voix : celle de l'administration. D'une part un cri unanime; de l'autre un silence de mort. Jamais position ne fut plus nettement dessinée. »

Après ce préambule, qui résume bien les démonstrations patriotiques dont M. Arago a été l'objet, l'*Indépendant* rend compte avec détails de ce qui s'est passé. Nous ne pouvons reproduire son récit complètement; nous nous contentons d'en extraire les lignes suivantes :

« Aux discours qui lui ont été adressés par les ouvriers, en termes chaleureux et patriotiques, M. Arago a répondu avec une douce et persuasive éloquence et un admirable à-propos. Il a exposé ses opinions sur la réforme électorale, sur l'organisation du travail et l'amélioration des classes ouvrières; il a exprimé énergiquement sa vive sympathie pour elles; il a annoncé qu'il s'occupait d'un important ouvrage où il relèverait les parchemins de noblesse des ouvriers, en signalant les sublimes inventions que le monde leur doit, en présentant leurs titres à la reconnaissance publique. Il a parlé de Watt, de Jacquard, d'Arkwright, de tous ces hommes du peuple qui se sont élevés si haut par la puissance de leur génie. Il a recommandé aux ouvriers de ne se laisser jamais entraîner à des opinions anti-sociales, à des idées de communisme attaquant les principes de la famille et de la propriété; et il a ajouté qu'il se trouverait dans les rangs de leurs plus ardents adversaires le jour où ils entreraient dans une voie aussi dangereuse, aussi déplorable.

« Cette réponse éloquente, sage et élevée a été accueillie par d'innombrables applaudissements.

« Après les différentes corporations des artisans s'est présentée une nombreuse députation des jeunes gens de la ville. L'un d'eux, se détachant du groupe, s'est exprimé en ces termes :

« Cher et illustre compatriote,

« La jeunesse de Perpignan attendait impatiemment votre arrivée pour protester contre ces calomnies odieuses auxquelles votre nom est en butte depuis deux mois. Leurs auteurs ne peuvent pas même se justifier par les nécessités d'une lutte loyale.

« ... Les manifestations qui ont éclaté à votre arrivée vous ont vengé des outrages qu'on a voulu vous faire, et vous auront prouvé que l'estime de vos concitoyens pour votre personne est aussi fortement enracinée dans leur esprit que leur dévouement illustre du Roussillon, l'ami infatigable des sciences, et le conservateur de l'ordre et de nos libertés! »

« M. Arago est d'abord resté profondément ému; mais il a bientôt trouvé, pour répondre au discours qu'il venait d'entendre, des paroles parties du cœur, qui ont excité le plus vif enthousiasme.

« Si j'ai été calomnié, a-t-il dit aux jeunes gens, vous l'avez été aussi. On a prétendu que vous vous laissiez absorber par les intérêts matériels, que la vie politique était morte en vous; mais vous

venez de donner un éclatant démenti à cette injuste accusation ! La jeunesse de Perpignan n'a point dégénéré, elle garde au fond de son cœur les sentiments patriotiques qui animaient ses ancêtres ; et j'ai la conviction intime, consolante, que si la patrie était menacée, on la retrouverait encore sur nos frontières. »

» Ces paroles ont été couvertes par des acclamations générales. L'ordre le plus parfait a régné pendant ces généreuses manifestations de l'opinion publique ; tous les cœurs n'étaient ouverts qu'aux sentiments les plus purs et les plus élevés. Notre population gardera un souvenir éternel de cette belle journée. »

On lit dans le Courrier de Marseille :

La discussion qui vient d'avoir lieu à la chambre des députés, à l'occasion des modifications qui vont être apportées dans le régime des quarantaines, nous fait connaître les changements que le ministre se propose d'y introduire.

Sous le règlement aujourd'hui en vigueur, les passagers et les marchandises arrivant de Constantinople en patente nette sont soumis à une quarantaine qui ne compte que du jour de l'arrivée, et avec obligation de décharger les marchandises contumaces au lazaret.

A l'avenir, la quarantaine sera réduite à neuf jours ; elle commencera du jour du départ, pour les passagers et les marchandises embarquées sur navire ayant un médecin sanitaire à bord ; les autres navires n'ayant pas de médecin sanitaire à bord seront soumis à une quarantaine de cinq jours d'observation.

Les marchandises suivront le même régime, et seront, par conséquent, exemptes de l'obligation de débarquer au lazaret.

Il n'est rien changé au régime actuel pour le cas de patentes brutes et de patentes suspectes.

En ce qui touche les provenances d'Egypte en l'état actuel, ces provenances sont toujours placées sous le régime de la patente brute ou de la patente suspecte ; à l'avenir, elles pourront jouir du bénéfice de la patente nette.

Les passagers arrivés sur navire venant d'Alexandrie à l'état de patente nette seront admis en libre pratique douze jours pleins après leur départ, lorsqu'il y aura un médecin sanitaire à bord.

Lorsqu'il n'y aura pas de médecin sanitaire à bord, la quarantaine d'observation sera de sept jours.

Quant aux marchandises à bord de ces mêmes bâtiments, le ministre du commerce n'a pas émis une quarantaine très réduite.

Tout porte à croire que cette quarantaine n'entraînera pas l'obligation de débarquement au lazaret.

L'état actuel des choses est maintenu pour le cas de patente suspecte et de patente brute.

Ces modifications offriront à notre commerce de précieuses facilités sans qu'elles doivent inspirer la plus légère inquiétude pour la santé publique. Toutes les modifications que le ministre se propose d'introduire sont relatives au cas de patente nette, c'est-à-dire au cas où il est authentiquement constaté que depuis plus d'une année aucun cas de peste ne s'est manifesté dans les pays de provenance des navires sujets à la quarantaine.

En cas de patente brute ou de patente suspecte, c'est-à-dire lorsque des faits capables d'inspirer la plus légère crainte sur l'état sanitaire des pays de provenance des navires arrivant en France se seront manifestés, les anciens règlements sont maintenus dans toute leur sévérité.

Les pharmaciens de notre ville réclament depuis long-temps contre la vente illicite de remèdes qui se fait dans plusieurs établissements religieux de notre ville. Jusqu'à ce jour leurs réclamations ont été vaines ; aujourd'hui qu'on a besoin

de leurs votes, on leur fait dire qu'on fera exécuter la loi sur la vente des remèdes, si l'on est content d'eux.

Chronique.

Notre compatriote M. Olivier, professeur au Conservatoire royal des Arts et Métiers de Paris, appelé momentanément à Lyon par des affaires de famille, a été prié par ses nombreux amis d'exposer les nouvelles méthodes de démonstration de géométrie descriptive que l'on doit à ses savants travaux. Cette exposition aura lieu à l'amphithéâtre de la faculté des sciences, quai de Retz, sous la voûte de la bibliothèque, les lundis, mercredis, vendredis et samedis, du 15 au 25 juillet, à deux heures et demie de l'après-midi. La première réunion aura lieu le mercredi 15 courant.

(Communiqué.)

— M. Jean-Baptiste Soulyard a été élu membre du conseil d'arrondissement par le canton de Condrieu, en remplacement de M. Cadier, nommé tout récemment, et que la mort a enlevé avant qu'il ait pu même se faire installer.

— Un nommé Marieton, âgé de 35 ans, manoeuvre, domicilié à Saint-Clair, qui se livrait depuis long-temps aux excès de boisson, après avoir bu avant-hier matin un quart de litre d'eau-de-vie, est tombé ivre-mort dans l'escalier de la maison qu'il habite. C'est en vain qu'on lui a prodigué tous les secours, on n'a pu le rappeler à la vie.

— Un incendie s'est manifesté l'avant-dernière nuit, à la Croix-Rousse, dans deux caves non voûtées de la maison n. 5, rue des Gloriettes. Une heure après, les pompiers, qui étaient accourus, s'étaient rendus maîtres du feu. Parmi les habitants qui les ont secondés, le sieur Carbat, ouvrier teinturier, s'est fait remarquer par son zèle et son dévouement.

Le dommage causé à la maison et la perte mobilière peuvent être évalués à 2,000 f.

— Les assises du département de l'Ain, pour le 3^e trimestre de 1846, s'ouvriront à Bourg le 10 août prochain, à huit heures du matin. M. Durand, conseiller à la cour royale de Lyon, est nommé pour les présider.

Nouvelles diverses.

On assure que la compagnie du chemin de fer du Nord se dispose à demander des dommages-intérêts à l'Etat pour le préjudice qu'il lui a causé en lui livrant une voie qui n'était pas parfaitement sûre, et qu'elle est, de plus, décidée à l'appeler en garantie pour toutes les réparations civiles auxquelles elle pourrait être condamnée par suite de l'accident du 8 juillet.

— Le Journal des Débats dit qu'il est officiellement constaté que le chiffre des morts, dans la catastrophe du chemin de fer du Nord, est de 14, ainsi que l'ont d'abord annoncé les rapports adressés à la compagnie, et qu'on a maintenant l'assurance positive que, sauf les blessés, il n'y a pas d'autres victimes.

Nous placerons en regard de cette assertion la phrase suivante du Progrès d'Arras, qui est mieux placé que le Journal des Débats pour connaître les faits :

« Jusqu'à présent, 17 cadavres ont été retrouvés. Le nombre en doit être beaucoup plus considérable. Il serait énorme si, comme on le dit, une des voitures envasées était remplie de remplaçants. »

Nouvelles étrangères.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. — Par firman impérial en date du 20 juin, il a été créé un conseil permanent de l'instruction publique, sous la haute surveillance de LL. Exc. Réchid-Pacha, ministre des affaires étrangères, et Rifat-Pacha, président du grand conseil d'état. Ce conseil est composé comme il suit :

Président : S. Exc. le général Emin-Pacha, déjà président du conseil général militaire.

Membres : LL. EExc. le chef des émirs et kaizaskier Essad-Effendi ; Le conseiller des archives générales de l'empire Saïd-Muhib-Effendi ; Le directeur d'état aux affaires étrangères Aali-Effendi ; Le drogman du divan impérial Foad-Effendi ; Le général de division inspecteur général des milices Muterdjim-Mehmet-Pacha ;

Le médecin en chef de S. M. I. Ismaïl Effendi. Secrétaire : Redjâ-Effendi, principal employé du bureau de l'admedj.

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 14 juillet.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	878 75	877 50	880	878 75
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Paris à Orléans.	»	»	1272 50	1271 25	1270	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Paris à Rouen.	»	»	997 50	»	997 50	997 50
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	718 75	»	717 50	717 50
prime d. 10.	»	»	»	»	726 25	725
Paris à Lyon.	»	»	523 75	522 50	523 75	522 50
prime d. 10.	»	»	»	»	525	»

Le gérant responsable, B. MURAT.

M. Dubuy, montée des Capucins, n° 20, a perdu un garçon âgé de cinq ans ; son nom est Jean. L'enfant est blond ; il a les pieds nus, un mauvais pantalon gris, une petite blouse à carreaux dont la couleur est passée, un petit chapeau gris ; sa figure, bien pleine et d'un teint ordinaire, est assez jolie et un peu lenillée. C'est un enfant ne sait parler que le langage de la campagne ; il s'est perdu le 7 de ce mois, entre sept et huit heures du matin.

Les cors, oignons, durillons, œils-de-perdrix, sont détruits en peu de jours avec le **TOPIQUE SAISSAC**. Il fait tomber la racine sans douleur.—Dépôt chez M. Vernet, place des Terreaux, à Lyon.

LA PATE DE GEORGÉ pour la guérison des MALADIES DE POITRINE est la plus agréable et la plus efficace. Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDER, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins, Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy ; Chalon ; sur-Saône, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36 ; Mâcon, FOURCHER-MOSSEL, pharmacien, et Genève (Suisse), ROUZIER, Grande Rue, 1.

Etude de M^e Pommier, licencié en droit, avoué, place du Petit-Change, 165.

Adjudication au samedi 18 juillet 1846,

Par-devant le tribunal civil de Lyon,

D'UN IMMEUBLE

Appartenant au sieur Alexandre Nicot fils,

Sis à la Mulatière, commune de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Il consiste :

1^o En une grande maison, sise sur la grande route de Lyon à Saint-Genis-Laval, construite en pierre et maçonnerie, ayant rez-de-chaussée, entresol et trois étages au-dessus ;

2^o Et en un grand tènement de fonds cultivé en vigne, de la contenance de trente-six ares environ.

La vente aura lieu en l'audience des criées du tribunal, Palais de Justice, place de Roanne, de dix heures du matin à deux heures de relevée, au pardessus de la somme de quarante mille neuf cent cinquante francs, montant de la mise à prix ; ci 40,950 f.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, audit M^e Pommier, avoué poursuivant, ou bien voir au greffe le cahier des charges.

Pour extrait : POMMIER, avoué. (2606)

Etude de M^e Barange, huissier à Lyon.

VENTE JUDICIAIRE.

Judi seize juillet, à dix heures du matin, il sera procédé, au 2^e étage de la maison portant le n° 13, rue Lanterne, à Lyon, à la vente aux enchères de meubles et effets saisis, consistant en un poêle à four en fonte et tôle, tables, chaises, gravures, miroir, garde-manger, bureau, bibliothèque, une presse pour le papier, commode, table à toilette, linge, batterie de cuisine, et autres objets.

La vente sera faite au comptant. (1433)

Etude de M^e Laval, notaire à Lyon, rue Saint-Pierre, 10.

A VENDRE OU A LOUER Une grande maison de deux étages, ayant son entrée principale sur la rue Masson, et composée de dix-huit pièces sans compter les dépendances, avec deux terrasses, plantées d'arbres, de la superficie totale d'environ 1,200 mètres carrés.

Cet immeuble, qui a appartenu à M^{lle} de Bavière, et précédemment à M. Gourde, est spécialement convenable à un pensionnat, une communauté ou une nombreuse famille. (3954)

Pour le visiter, s'adresser sur les lieux, rue Masson, n. 22, et pour traiter, audit M^e Laval, dépositaire du plan et des titres de propriété.

A VENDRE à un prix modique, FONDS DE PHARMACIE, ou matériel tout agencé et pouvant se transporter.—S'adresser à M. Jolly, place des Pères, n. 3, à la Guillotière. (723)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir du 1^{er} juillet courant, les bureaux de la Compagnie la France seront transférés port du Roi, n. 51, au 2^e.

LA FRANCE,

Compagnie anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE autorisée par Ordonnances royales des 27 février 1837 et 25 janvier 1842.

CAPITAL DE GARANTIE : DIX MILLIONS.

LA FRANCE,

Compagnie anonyme d'Assurances sur la VIE autorisée par Ordonnances royales des 18 mai 1843 et 25 janvier 1846.

CAPITAL DE GARANTIE : TROIS MILLIONS.

La France fait jouir ses assurés de tous les avantages accordés par les compagnies anglaises. Les assurés pour la vie entière ont droit notamment à une participation de 50 0/0 dans les bénéfices de la Compagnie

PLACEMENTS VIAGERS.— La Compagnie la France constitue aussi des rentes viagères sur une ou plusieurs têtes : à 50 ans, elle accorde un intérêt de 7 f. 46 c. pour cent ; à 55 ans, de 8 f. 40 c. pour cent ; à 60 ans de 9 f. 51 c. pour cent ; à 65 ans, de 10 f. 11 c. pour cent ; à 70 ans, de 12 f. pour cent ; à 80 ans, de 14 f. 89 c. pour cent.

Associations mutuelles sur la vie.—Dots des enfants.—Placements pour tous les Ages. (1499)

MALADIES SECRÈTES.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce Sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces, spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgements des glandes, des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents et invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale.—Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce Sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez COURTOIS, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque, à Lyon.

A Vienne, chez M. Muret fils, épiciers, rue Marchande. — A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue. — A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers. — A Saint-Etienne, chez M. Monestier, épiciers, rue Royale, 1. — A Villefranche, chez M. Rozet, confiseur. — A Genève, chez M. Buvelot, pharmacien, quai des Bergues. — A Rive-de-Gier, chez M. Marrel, quincaillier, grande rue Pallou. (4872)

PAR BREVET D'INVENTION

(Sans garantie du gouvernement.)

ORDONNANCE DU ROI DU 10 NOVEMBRE 1844.

Nouvelle et seule méthode dont l'efficacité est constatée par l'expérience pour la prompte et radicale guérison de toutes les maladies secrètes, écoulements, fleurs blanches irritations de matrice, dartres, rhumatismes, etc. Chez M. CLARION, médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, quai d'Orléans, n. 51, au 1^{er}, à Lyon.—Dépôts à PARIS, chez M. Martin, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 15, et dans toutes les villes de France et de l'étranger. (4956)

A VENDRE actuellement. — Fonds d'hôtel très achalandé, situé au centre de la ville, dans un des meilleurs quartiers. Location d'un prix modéré. Il y a dix-sept pièces.—S'adresser à M. Joanon, marchand-boucher, rue Grenette, 47, à Lyon. (1500)

soie, avec une forte prise d'eau, situés à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère). (1502)
S'adresser à M. Pichat, sur les lieux, ou à M. P. Gonnard, rue Saint-Polycarpe, n. 10, à Lyon.

A VENDRE OU A LOUER de suite.—BÂTIMENTS ET USINE pouvant servir à un moulinage pour la

A VENDRE Bon fonds de charcutier ayant une bonne clientèle et situé dans un des meilleurs faubourgs de Lyon.—S'adresser à M. Carrier, limonadier, quai de la Charité, n. 131. (757)

AVIS. Hier lundi 13 courant, M. St. Schétel a perdu, sur le pont de Nemours, un portefeuille contenant 40 francs en or et plusieurs papiers. (758)
Il y aura 10 francs de récompense pour celui qui le remettra à M. Genetier, place Bellecour, 7.

AVIS. Il a été perdu hier au soir, sur la place Bellecour, un **camée en or** au milieu duquel il y a une rose peinte. On est prié de le rendre au propriétaire de l'hôtel des Façades, place Lévis, n. 2. Il y aura une récompense. (756)

AVIS. La commission administrative du culte israélite demande un entrepreneur qui voudrait se charger de construire, à peu près au centre de la ville, un temple avec logement pour un rabbin et une salle d'école.—S'adresser à M. Nordheim, rue Clermont, n. 9. (751)

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES, Dartres, gales, rougeurs, goutte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs, Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie. PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. le flacon.
S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE Rue Palais-Grillet, n. 23.

MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE. BANDAGE HERNIAIRE

A PELOTE MÉCANIQUE, Sans Sous-Cuisses, Approuvé par la Société de Médecine de Lyon et reconnu supérieur à tous ceux inventés jusqu'à ce jour.

Le mécanisme de ce bandage a pour but de fixer la pelote sur l'anneau de la hernie inguinale ou crurale, sans qu'elle puisse être déplacée par aucune position du corps, qu'elle ne gêne dans aucun de ses mouvements.

Se vend chez les inventeurs et seuls propriétaires, Golay père et fils, mécaniciens-orthopédistes et bandagistes, rue de Puzy, 11. (652)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, Rue de la Poulaiterie, 19.